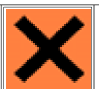

NONFIRE ALTA TEMPERATURA 300ML
Code: 54053


## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

**1.1 Description commercial:** NONFIRE ALTA TEMPERATURA 300ML
Code: 54053

**1.2 Utilisations prévues:** Adhésif.

**1.3 Entreprise:** KRAFFT, S.L. Unipersonal
Carretera de Urnieta, s/nº - Apartado 14 - 20140 - Andoain (Gipuzkoa)
Téléphone: +34 943 410400 - Fax: +34 943 410440 - msds@krafft.es

**1.4 Téléphone d'appel d'urgence:** +34 943 410400 (8:00-17:00 h.) (heures ouvrables)

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**2.1 Classification CE:** R43

**2.2 Effets néfastes:**
Peut entrainer une sensibilisation par contact avec la peau.

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

**3.1 Description chimique:**
Mastic de silicone.

**3.2 Composants dangereux:**
Substances qui interviennent en pourcentage supérieur à la limite d'exemption:

| | | | |
|---|---|---|---|
| < 2,5 % | Méthyltris(méthyléthylcétoxime)silane<br>Xi:R36/38 ¦ R43 | EC 245-366-4<br>CAS 22984-54-9 | Autoclassifiée |
| < 2,5 % | Méthyltris(méthylisobutylcétoxime)silane<br>Xn:R48/22 ¦ R53 | EC 423-580-0<br>CAS 37859-57-7 ATP30 | Indice nr. 603-115-00-X |
| < 1 % | Vinyltris(méthyléthylcétoxime)silane<br>Xi:R38-R41 ¦ R43 | EC 218-747-8<br>CAS 2224-33-1 | Autoclassifiée |

Pour plus d'informations, voir rubriques 8, 11, 12 et 16.

- Pré-régistre REACH: Tous les composants de cette préparation, sont inclus dans la liste des substances pré-registrées, publié par l'Agence européenne des produits chimiques' (ECHA), d'accord avec l'Article 28 du Règlement (CE) nr. 1907/2006.
  Information additionnelle: http://apps.echa.europa.eu/preregistered/pre-registered-sub.aspx
- Substances SVHC soumises à autorisation, incluses dans l'Annexe XIV du Règlement (CE) nr. 1907/2006: Aucune
- Substances SVHC candidates à inclure dans l'Annexe XIV du Règlement (CE) nr. 1907/2006: Aucune

## 4. PREMIERS SECOURS

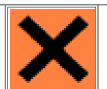


En cas de doute, ou si les symptômes persistent, appeler un médecin. Ne jamais rien donner à boire au sujet inconscient.

**4.1 Par inhalation:**
Retirer le sujet de la zone contaminée et l'amener au grand air. Si la respiration est irrégulière ou en cas d'arrêt respiratoire, respiration artificielle. Une victime inconsciente doit être placée en position latérale de sécurité (PLS). Maintenir la victime couverte avec une couverture et appeler un médecin.

**4.2 Par contact avec la peau:**
Oter immédiatement, sur place, les vêtements souillés. Laver soigneusement et abondamment les zones affectées avec de l'eau froide ou tiède savonneuse, ou bien avec un autre produit approprié pour le nettoyage de la peau. Ne pas utiliser de solvants. En cas de rougeur de la peau ou éruptions cutanées, appeler immédiatement un médecin.

**4.3 Par contact avec les yeux:**
Enlever les verres de contact. Rinçage à l'eau immédiat et abondant pendant 15 minutes au moins, en maintenant les paupières écartées, jusqu'à ce que l'irritation soie descendue. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.



### 4.4 Par ingestion:
En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Ne pas tenter de faire vomir, dû au risque d'aspiration. Mettre en position demi-assise et laisser au repos.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1 Moyens d'extinction:
Poudres spécifiques ou CO2. Ne jamais utiliser d'eau.

### 5.2 Dangers particuliers:
Lors de la combustion ou de la décomposition thermique, des produits dangereux peuvent se former: monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxydes de nitrogène, formaldéhyde. L'exposition aux produits de combustion ou décomposition peut comporter des risques pour la santé.

### 5.3 Protection des intervenants:
Selon la magnitude de l'incendie, il serait nécessaire d'utiliser des vêtements de protection contre la chaleur, appareil respiratoire isolant autonome, gants, lunettes protectrices ou masques faciaux et bottes.

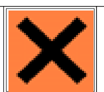
### 5.4 Autres recommandations:
Refroidir à l'eau pulvérisée les tanks, citernes ou récipients proches de la source de chaleur ou du feu. Rester du côté d'où vient le vent. Éviter les produits utilisés dans la lutte contre l'incendie, de passer aux écoulements, égouts ou aux cours d'eau.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

### 6.1 Précautions individuelles:
Éliminer les possibles sources d'ignition et s'il est nécessaire, ventiler la zone. Ne pas fumer. Éviter le contact direct du produit. Éviter l'inhalation des vapeurs. Pour le contrôle d'exposition et mesures de protection personnelle, voir rubrique 8.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:
Éviter la contamination d'égouts, d'eaux superficielles ou souterraines, ainsi comme du sol. Au cas où de grands déversements se produiraient ou si le produit contamine des lacs, rivières ou des égouts, informer les autorités compétentes, conformément à la législation locale.

### 6.3 Méthodes de nettoyage:
Recueillir le déversement avec des matériaux absorbants non combustibles (terre, sable, vermiculite, terre de diatomées, etc..). Éviter l'emploi de solvants. Garder les restes dans un conteneur fermé. Pour l'élimination postérieure des résidus, suivre les recommandations de la rubrique 13.



## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1 Précautions pour la manipulation:

Accomplir la législation en vigueur sur la santé et la sécurité au travail.

- Recommandations générales: Utiliser dans des zones libres de sources d'ignition et à l'écart de sources de chaleur ou électriques. Ne pas fumer. Éviter tout genre de déversement ou fuite. Ne pas laisser les récipients ouverts.

- Recommandations pour prévenir des risques d'incendie et d'explosion: Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. pouvant s'étaler le long du sol à des grandes distances et peuvent former à l'aide de l'air des mélanges qui au contact de sources d'ignition lointaines peuvent s'enflammer ou exploser. Dû à l'inflammabilité, ce matériel ne peut être utilisé que dans des zones libres de sources d'ignition et à l'écart de sources de chaleur ou électriques. Ne pas fumer.

- Recommandations pour prévenir des risques toxicologiques: Utiliser uniquement dans des locaux bien ventilés. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser des équipes de respiration autonome. Pour le contrôle d'exposition et mesures de protection personnelle, voir rubrique 8.

- Recommandations pour prévenir la contamination de l'environnement: Il n'est pas consideré un danger pour l'environnement. En cas de déversement accidentel, suivre les instructions de la rubrique 6.

### 7.2 Conditions de stockage:

Interdire la zone aux personnes non autorisées. Conserver hors de portée des enfants. Le produit doit être stocké isolé de sources de chaleur et électriques. Ne pas fumer dans l'aire de stockage. S'il en est possible, éviter l'incidence directe de radiation solaire. Éviter des conditions d'humidité extrêmes. Pour éviter le rejet accidentel du produit après ouverture des récipients, fermer à nouveau soigneusement et placez-les en position verticale. Pour plus d'informations, voir rubrique 10.1.

- Classe de magasin : D'après les dispositions en vigueur.
- Temps de stockage : 12. mois
- Températures : Mantener refrigerado, máx: 15.ºC

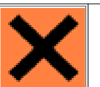
- Matières incompatibles: Conserver à l'écart de l'eau, agents oxydants, acides, matières basiques, amines, métaux, composés de métaux lourds.

- Type d'emballage: Selon réglementations en vigueur.

- Quantités limites, d'après la Directive 96/82/CE~2003/105/CE (Seveso III):
Non applicable.

### 7.3 Utilisations particulières:

Il n'existe pas de recommandations particulières différentes aux indiquées pour l'usage de ce produit.



## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE 98/24/CE

### 8.1 Valeurs limites d'exposition :

Non disponible.

### 8.2 Contrôle de l'exposition professionnelle, Directive 89/686/CEE:

Los almacenamientos dispondrán de ventilación adecuada para evitar que se superen las concentraciones máximas admisibles de polvo en las condiciones de trabajo.

**- Protection respiratoire:**

Éviter l'inhalation de vapeurs.

- Masque:

Non, à moins qu'il y est la probabilité d'exposition par dessus de la valeur limite.

**- Protection des yeux et du visage:**

Installer des fontaines oculaires d'émergence dans les alentours de la zone d'utilisation.

- Lunettes:

Lunettes de sécurité avec des protections latérales adéquates (EN166).

- Écran facial: Non.

**- Protection des mains et de la peau:**

Installer des douches de sécurité dans les environs de la zone d'utilisation. L'utilisation de crèmes protectrices peut aider à protéger les zones exposées de la peau. Des crèmes protectrices ne devront pas être appliquées après l'exposition.

- Gants:

Gants résistants aux produits chimiques (EN374). Le temps de pénétration des gants sélectionnés doit être d'accord avec le période d'utilisation prétendu. Il y à plusieurs facteurs (par example, la température), qu'ils font que dans la practique le période d'utilisation des gants protecteurs résistants aux produits chimiques est nettement inferieur au que est établie dans la norme EN374. En raison de la grande variété de circonstances et possibilités, nos devons tenir compte du manuel d'instructions des fabricants de gants. Les gants doivent être remplacés immédiatement si des indices de dégradation sont observés.

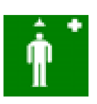
- Bottes: Non.
- Tablier: Non.
- Combinaison:

Vêtements appropriés de travail qui évitent le contact du produit.

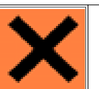
### 8.3 Contrôle de l'exposition relative à la protection de l'environnement:

Éviter tout déversement à l'environnement. Éviter les émissions à l'atmosphère.




NONFIRE ALTA TEMPERATURA 300ML
Code: 54053



## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- État physique : Pâte.
- Couleur : Noir.
- Odeur : Caractéristique
- Point d'éclair : 180. ºC
- Poids spécifique : 1.05 g/cc à 20ºC
- Solubilité dans l'eau : Immiscible
- Température décomposition : 150. ºC
- COV (livraison) : 20.0 g/l

Pour plus d'informations sur des propriétés physiques et chimiques relatives à la santé et à l'environnement, voir rubriques 7 et 12.

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1 Conditions à éviter:

Stable dans les conditions de stockage et d'emploi recommandées.

- Chaleur: Tenir éloigné des sources de chaleur.
- Lumière: S'il en est possible, éviter l'incidence directe de radiation solaire.
- Air: Non applicable.
- Humidité: Éviter des conditions d'humidité extrêmes.
- Pression: Non applicable.
- Chocs: Non applicable.

### 10.2 Matières à éviter:

Possible réaction dangereuse avec l'eau, agents oxydants, acides, matières basiques, amines, métaux, composés de métaux lourds.

### 10.3 Décomposition thermique:

Lors de décomposition thermique, des produits dangereux peuvent se former: oxydes de nitrogène.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

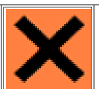
Aucune donnée toxicologique sur la préparation elle-même n'est disponible. La classification toxicoloqique de cette préparation a été faite moyennant le méthode de calcul conventionnel de la Directive 1999/45/CE.

### 11.1 Effets toxicologiques:

· Le contact répété ou prolongé avec la peau peut produire sensibilisation. Les vapeurs libérées, au contact de l'eau ou l'humidité, irritent les yeux et les voies respiratoires.
· Des expériences réalisées en laboratoire sur des rongeurs ont montré que le méthyléthylkétoxime (MEKO) affecte temporairement la capacité du sang à transporter l'oxygène (methéhoglobinémie). L'inhalation de vapeurs de MEKO peut diminuer le sens de l'orant (cellules olfactives), effet réversible en se retirant de l'exposition.
· Ce produit contient une poudre dangereux en cas d'inhalation. Toutefois ceci n'est pas pertinent pour l'état physique du produit puisqu'il n'est pas sous une forme respirable.

### 11.2 Dosages et concentrations létals de composants individuels :

| | DL50 Oral mg/kg | DL50 Cutanée mg/kg | CL50 Inhalation mg/m3.4heures |
|---|---|---|---|
| Méthyltris(méthyléthylcétoximine)silane | 2250. Rat | > 2000. Rat | > 20000. Rat |
| Méthyltris(méthylisobutylcétoximine)silane | > 2000. Rat | > 2000. Rat | |



## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Aucune donnée éco-toxicologique sur la préparation elle-même n'est disponible. La classification écotoxicoloqique de cette préparation a été faite moyennant le méthode de calcul conventionnel de la Directive 1999/45/CE.

### 12.1 Écotoxicité:

| de composants individuels : | CL50 mg/l.96heures | CE50 mg/l.48heures | CE50 mg/l.72heures |
|---|---|---|---|
| Méthyltris(méthyléthylcétoximine)silane | 560. Poissons | 750. Daphnie | |
| Méthyltris(méthylisobutylcétoximine)silane | > 100. Poissons | > 100. Daphnie | > 100. Algues |
| Vinyltris(méthyléthylcétoximine)silane | 560. Poissons | | |

### 12.2 Mobilité:

Non disponible.

- Déversements sur le sol: Éviter l'infiltration dans les sols.
- Déversement dans l'eau: Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.
- Émissions atmosphériques: En raison de la volatilité, peut entraîner des émissions à l'atmosphère durant la manipulation et l'utilisation. Éviter l'émission à l'atmosphère.

### 12.3 Persistance et dégradabilité:

Non disponible.

### 12.4 Potentiel de bioaccumulation:

Non disponible.

### 12.5 Résultats de l'evaluation PBT et mPmB:

Non disponible.

### 12.6 Autres effets nocifs:

Non disponible.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÈLIMINATION

### 13.1 Manipulation de résidus:

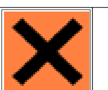
Prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter ou minimiser la formation de déchets. Analyser des possibles méthodes de revalorisation ou recyclage. Ne pas jeter directement à l'égout ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte de déchets. Se conformer aux législations, règlements et arrêtés divers en vigueur. Pour le contrôle d'exposition et mesures de protection personnelle, voir rubrique 8.

### 13.2 Élimination d'emballages souillés, Directive 94/62/CE~2004/12/CE:

Se conformer aux législations, règlements et arrêtés divers en vigueur.

### 13.3 Procédures de neutralisation ou destruction du produit:

Décharge officiellement autorisée, en accord avec les règlementacions locales.



## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

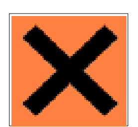
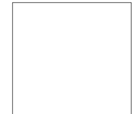
14.1 Transport par route (ADR 2009):
Transport par chemin de fer (RID 2009): : Exempt

14.2 Transport voie maritime (IMDG 34-08): : Exempt

14.3 Transport voie aérienne (ICAO/IATA 2009): : Exempt

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Etiquetage CE: Xi

Le produit est étiqueté comme IRRITANT d'accord avec la Directive 67/548/CEE~2009/2/CE et 1999/45/CE~2006/8/CE

- Phrases R:
  R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

- Phrases S:
  S2 Conserver hors de la portée des enfants.
  S24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.
  S37 Porter des gants appropriés.
  S46 En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
  S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

- Composants dangereux: Méthyltris(méthyléthylcétoximine)silane

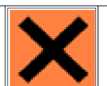
15.2 Restrictions à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation, selon l'Annexe XVII du Règlement (CE) nr. 1907/2006:
Non applicable.

15.3 Autres législations CE:
Non applicable

15.4 Autres législations:
· Voir le Tableau des maladies professionnels nr. 65 (réglementation française).




NONFIRE ALTA TEMPERATURA 300ML
Code: 54053



## 16. AUTRES DONNÉES

### Texte integral de toute phrase R visée aux points 2 et 3:

R38 Irritant pour la peau. R41 Risque de lésions oculaires graves. R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R36/38 Irritant pour les yeux et la peau. R48/22 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.

### Législations sur Fiches de Données de Sécurité:

Fiche de Données de Sécurité d'accord avec l'Annex II du Règlement (CE) nr. 1907/2006 (REACH).

### Principales sources bibliographiques:

· European Chemicals Bureau: Existing Chemicals, http://ecb.jrc.ec.europa.eu/existing-chemicals/

### Histoire:

| | | Date de révision: | Date d'impression: |
|---|---|---|---|
| Vérsion: | 3 | 18/11/2010 | 18/11/2010 |